

Assembly of First Nations

50 O'Connor Street, Suite 200
Ottawa, Ontario K1P 6L2
Telephone: (613) 241-6789 Fax: (613) 241-5808
www.afn.ca



Assemblée des Premières Nations

50, rue O'Connor, Suite 200
Ottawa, Ontario K1P 6L2
Téléphone: (613) 241-6789 Télécopieur: (613) 241-5808
www.afn.ca

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE Les 3, 4 et 5 septembre 2025, Winnipeg (MB)

Résolution n° 21/2025

TITRE: Rassemblement national des mères et grands-mères

OBJET: Commission des femmes

PROPOSEUR(E): Shelley Bear, Cheffe, Première Nation d'Ochapowace, Sask.

COPROPOSEUR(E): Roberta Francis, Cheffe, Première Nation de Nekaneet, Sask.

DÉCISION: Approuvée par consensus par le Comité exécutif de l'APN

ATTENDU QUE :

- A. En vertu de la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* (Déclaration des Nations Unies) :
 - i. Article 22(1) : Une attention particulière est accordée aux droits et aux besoins spéciaux des anciens, des femmes, des jeunes, des enfants et des personnes handicapées autochtones dans l'application de la présente Déclaration.
- B. Les Premières Nations tiennent les mères et les grands-mères en très haute estime en tant que donneuses de vie, protectrices de la culture et gardiennes des connaissances traditionnelles, spirituelles et médicinales.
- C. Malgré leur rôle de premier plan et leur sagesse intergénérationnelle, il n'existe actuellement aucun rassemblement national dédié aux mères et aux grands-mères des Premières Nations afin qu'elles puissent se réunir pour partager leurs enseignements et leurs connaissances.
- D. Un rassemblement national des mères et des grands-mères créerait un espace sacré et favorable au partage des connaissances, à la revitalisation des langues, aux cérémonies, à l'autonomisation culturelle et à l'échange des pratiques exemplaires des diverses Premières Nations de l'île de la Tortue.
- E. Un tel rassemblement renforcerait également les systèmes communautaires de guérison, de mentorat et de soutien aux familles des Premières Nations, et réaffirmerait l'autorité culturelle des femmes et des grands-mères dans la réédification et la gouvernance des nations.

Copie certifiée d'une résolution adoptée le 5^e jour de novembre 2025 à Ottawa (ON)

Cindy Woodhouse

CINDY WOODHOUSE NEPINAK, CHEFFE NATIONALE

21 – 2025

Page 1 de 2

POUR CES MOTIFS, les Premières Nations-en-Assemblée :

1. Enjoignent à l'Assemblée des Premières Nations (APN) de demander au Canada de financer et de soutenir le premier rassemblement national des mères et des grands-mères en 2025, qui sera planifié et organisé par la Commission des femmes de la Fédération des nations autochtones souveraines (FSIN) en collaboration avec les conseils consultatifs de l'Assemblée des Premières Nations (APN), les dirigeants des Premières Nations, les aînés, les matriarches et les organisations concernées.
2. Enjoignent à l'APN de soutenir et de promouvoir ce rassemblement à l'aide d'activités de plaidoyer à l'échelle nationale et d'appeler le Canada à s'engager à fournir des sources de financement afin de garantir que le rassemblement national soit large et inclusif.

Copie certifiée d'une résolution adoptée le 5^e jour de novembre 2025 à Ottawa (ON)

Cindy Woodhouse

CINDY WOODHOUSE, CHEFFE NATIONALE

21 – 2025

Page 2 de 2